

## PROGRAMME DE LA FORMATION : METHODOLOGIE A LA CLASSIFICATION DES FONCTIONS

**Cadre de la formation** : formation dispensée dans le cadre de l'article 5.1.3 de l'accord du 17 janvier 2018 de la Convention collective IDCC 1555.

**Public concerné par la formation** :

Toutes les entreprises entrant dans le champ d'application de la Convention collective nationale.

Cette formation s'adresse :

- aux membres de la commission technique de classification (collège patronal et salarié) ;
- aux délégués syndicaux ;
- aux membres élus de la délégation du personnel au Comité Social et Economique (CSE).

Tout salarié que la direction souhaiterait former.

**Pré-requis** : les participants doivent être salariés en poste sous contrat de travail d'une entreprise entrant dans le champ d'application de la Convention collective nationale 1555 ou de sa structure corporate et maîtriser la langue française ou anglaise.

**Conditions d'accès** : les participants doivent être inscrits par cette l'entreprise. Il ne peut être pratiqué d'inscription libre.

Ils doivent avoir accès à Internet et disposer d'outils de connexion à distance.

**Objectif de la formation** : savoir mettre en place une Commission technique de classification, savoir réaliser une classification de fonction selon la méthodologie de la convention collective nationale, et savoir traiter les éventuelles contestations.

**Programme de la formation** :

- Rappel sur la hiérarchie des normes
- Présentation de l'accord du 17 janvier 2018
- Présentation de la définition et des missions de la commission technique de classification
- Présentation de la méthodologie :
  - o Identification des fonctions
  - o Description des fonctions
  - o Evaluation des fonctions
  - o Classification des fonctions
- Exercices de mise en application
- Exercices de mise en situation (reconstitution d'une Commission technique de classification)
- Présentation du traitement des éventuelles contestations
- Questions / Réponses

**Supports** : slides de la formation, livret d'exercices, grille de classification, fiche de calcul pour la mise en application de la méthodologie et guide utilisateur.



**Méthodes mobilisées et évaluation :**

Démarche inductive et participative.

Tours de table et temps d'inclusion.

Analyse de cas, travail en sous-groupe et restitution en plénière.

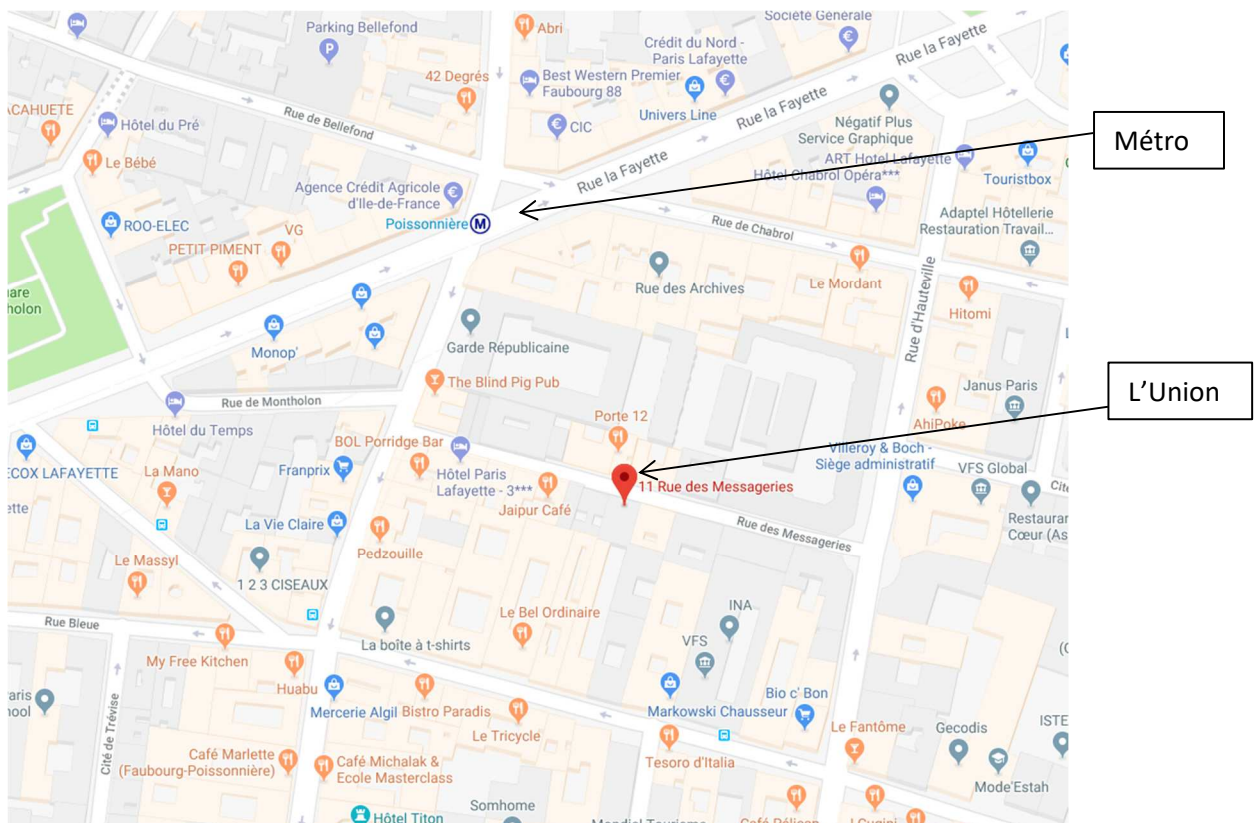
Exemples, conseils et accompagnements.

Évaluation : orale par tours de table des acquis, et écrite par quizz et/ou QCM au terme des séquences.

**Durée :** 6 heures (*plage horaire de 7 heures avec 1h de pause déjeuner*)

**Modalités d'accès :**

- Si formation en visioconférence : utilisation de ZOOM
- Si formation en présentiel dans les locaux de l'organisme de formation L'UNION, 11 rue des Messageries, Bâtiment C, 5e étage, 75010 Paris  
*Immeuble disposant d'un ascenseur.  
Salle disposant d'un système de vidéo-projection et d'une connexion wifi.  
Cette salle n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Nous vous remercions de nous contacter directement si vous avez besoin d'une salle adaptée.  
Accès : Métro Ligne 7 station Poissonnière  
Restauration à proximité.*



L'UNION - 11 rue des Messageries 75010 PARIS - Email : [accueil@unionccn.com](mailto:accueil@unionccn.com)

Code NAF (APE) 9411Z - Siret : 525 177 986 00011

N° d'Activité : 11 75 50432 75

